

AMBASSADE DE TUNISIE
EN SUISSE

L'AMBASSADEUR

an	KH	15	LC				a/a
Date	5.4	JA					54
Visa	M	3	le				le
EPD		5. April 1976					
Ref. / a. 164. 1. Tunisie. 1.							

✓ p. B. 15. 21. Tun.

Berne, le 31 mars 1976

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai été extrêmement touché par les termes de la lettre que Vous avez eu la délicate attention de m'adresser après Votre séjour dans mon Pays, à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de son indépendance.

Ces termes - Vous me permettez de le relever - traduisent, par delà l'audience amicale dont j'ai toujours bénéficié auprès de Vous, l'estime en laquelle le Conseil Fédéral, qui a bien voulu Vous déléguer, tient la Tunisie, son Président et les responsables de ses destinées.

Il n'est, pour s'en convaincre, que de se référer aux propos échangés entre le Président Bourguiba et Vous même, le jour de la présentation des vœux au Palais de Carthage, propos dont la télévision suisse a pu nous donner d'intéressants échos dans son émission "Télé Hebdo" de Dimanche dernier.

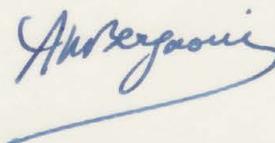
Je crois pouvoir Vous affirmer, en tout cas, que l'on a apprécié, à Tunis, le geste du Conseil Fédéral à sa juste valeur.

./.



Est-il besoin d'ajouter que Votre voyage, qui a été une manifestation supplémentaire de la politique de plus grande ouverture de la Suisse sur le monde - politique dont chacun sait que Vous êtes l'un des principaux artisans - constituera, ainsi que Vous le souhaitiez, un pas de plus dans la voie du raffermissement des liens de cordiale amitié qui unissent si heureusement nos deux Pays.

En Vous remerciant à nouveau de Votre lettre, je Vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma plus haute considération.



Abdelmelek Bergaoui
Ambassadeur de Tunisie

Son Excellence
Monsieur le Conseiller Fédéral Pierre Graber
Chef du Département Politique Fédéral

B E R N E